

1) Tarifs d'inscription

Les différents tarifs pour une inscription sont indiqués sur la page « inscription » et sur le formulaire d'inscription. Le délai avant majoration est également affiché à ces deux endroits.

2) Informations générales

En validant votre inscription sur la page « confirmation », vous acceptez les présentes conditions, vous déclenchez une commande qui vous engage à assister à la conférence et à payer les frais d'inscription avant le début de la conférence. Pour les annulations, cf. clause 7.

Les frais d'inscription sont exonérés de la TVA.

Tous les participants doivent avoir un badge pour accéder à la conférence, y compris dans la zone d'exposition.

3) Cocktail et dîner de gala

Chaque conférence inclus un dîner de gala qui peut être inclus dans les frais d'inscriptions (cf. clause 1).

Dans tous les cas, pour accéder à l'événement, les participants doivent se munir de leur invitation, fournie avec les badges au début de la conférence.

Si cet événement ne rassemble pas suffisamment de participants, l'organisation se réserve le droit de l'annuler.

4) Étudiants

Les participants au tarif étudiant doivent envoyer une copie ou scan de leur carte d'identité d'étudiant en cours de validité au moment de la conférence.

5) Cours et formations

Un (ou plusieurs) cours spécial (aux) peut être tenu sous réserve d'un nombre minimum de participants inscrits.

Si cet événement ne recueille pas suffisamment de participants, l'organisation se réserve le droit de l'annuler.

6) Méthodes de paiement

- **Carte bancaire** : Après la validation de votre commande, vous serez redirigés vers une plateforme de paiement sécurisée. Même si vous abandonnez le paiement, votre commande sera prise en compte et vous recevrez un email de confirmation.

- **Chèque** : Envoyez votre chèque, en Euros, en veillant à bien mentionner votre numéro d'inscription :

- à l'ordre de "Société Française du Vide" ou "SFV",
- à l'adresse suivante : 19 rue du Renard, F-75004 Paris, France

Votre inscription sera validée dès l'encaissement de votre chèque.

Après la validation de votre commande, vous recevrez un email de confirmation contenant vos identifiants et mot de passe pour vous connecter à votre espace inscrit, avec un devis attaché.

- **Virement** : Effectuer le virement bancaire, uniquement en Euros, en veillant à bien mentionner votre numéro d'inscription à :

- Banque : BRED Hôtel de Ville, 33 rue de Rivoli – F-75004 Paris, France
- Détenteur du compte : SFV / Numéro de compte : 00521 24 2617
- Banque numéro : 10107 / Guichet : 00177 / Clé : 50
- IBAN : FR76 1010 7001 7700 5212 4261 750
- SWIFT-BIC : BREDFRPP

Tous les frais bancaires sont à votre charge. Votre inscription sera validée dès réception du virement (vérifié chaque Jeudi par notre comptable). Après la validation de votre commande, vous recevrez un email de confirmation contenant vos identifiants et mot de passe pour vous connecter à votre espace inscrit, avec un devis attaché.

- **Bon de commande** : Ce moyen de paiement est lié à votre processus interne de comptabilité : certains organismes doivent éditer un bon de commande afin de valider des dépenses. Un bon de commande est un engagement de paiement de la part de votre institution.

Fonctionnement :

1. Après la validation de votre inscription, vous recevrez un email avec vos identifiants de connexion et un devis en pièce jointe.
2. Avec ce devis, votre administration pourra préparer un bon de commande mentionnant une référence interne et souvent une adresse de facturation particulière.
3. Dès réception de ce bon de commande, nous éditerons la facture correspondante reprenant les informations du bon de commande (notamment le numéro). La facture sera envoyée à l'adresse de facturation.
4. Votre administration pourra procéder au paiement (virement ou chèque) dès réception de la facture.

Tous les frais bancaires sont à votre charge. Votre inscription sera validée dès réception du règlement (vérifié chaque Jeudi par notre comptable).

7) Paiement

L'inscription est validée une fois le paiement perçu. Le paiement doit être reçu avant le début de la conférence.

Pour bénéficier des tarifs sans majoration, le paiement doit être reçu avant la date limite affichée.

Toutes les factures sont payables à réception et au comptant. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut désormais, en principe, dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non réglée dans ce délai peut entraîner des intérêts à un taux représentant trois fois le taux d'intérêt légal.

8) Annulation

50 € de frais administratifs seront facturés pour les annulations d'inscriptions, deux mois avant la conférence.

Passé ce délai, 25% du montant de l'inscription seront retenus.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'avis d'annulation est reçu moins de 2 semaines avant la conférence.

Seules les annulations écrites seront acceptées, envoyées par

- Email à sfv@vide.org ou à l'adresse de secrétariat de la conférence affichée sur le site,
- Fax : +33 (0)1 42 78 63 20
- Courrier à : SFV, 19 rue du Renard F-75004 Paris, France

En cas d'annulation du fait de l'organisation, tous les frais seront remboursés dès que possible, au plus tard deux mois après l'annulation.